



**Assemblée communale ordinaire de la Commune de Vuisternens-dt-Romont
Du lundi 07 mai 2012 convoquée pour 20h00 à la salle communale à La Joux**

| | |
|--|---|
| <u>Présidence :</u> | <i>M. Jean-Bernard Chassot, syndic</i> |
| <u>Citoyennes et citoyens actifs :</u> | <i>1'428 convoqués par voie de « tout ménage »</i> |
| <u>Citoyennes et citoyens présents :</u> | <i>47 (46 avec droit de vote) – (3.22 %) compris les membres du conseil communal</i> |
| <u>Scrutateurs nommés :</u> | <i>M. José Menoud, pour la table côté café Mme Evelyne Girard pour la table du centre et la table du Conseil communal</i> |
| <u>Citoyennes et citoyens excusés :</u> | <i>Mme Véronique Papaux</i> |
| <u>Tractanda :</u> | <i>Selon convocation du 16 avril 2012</i> |

Ouverture d'assemblée par M. Jean-Bernard Chassot, Syndic ;

Monsieur le Député, Citoyennes et Citoyens de Vuisternens-devant-Romont, le Conseil communal a le plaisir de vous saluer et vous accueillir à La Joux pour cette assemblée communale. Votre présence démontre l'intérêt porté à votre commune et nous vous en remercions. Bienvenue également aux nouveaux citoyens qui sont présents pour la première fois, qu'ils soient arrivés récemment ou des jeunes de 18 ans ayant obtenu leur droit de citoyenneté.

Avant de déclarer l'assemblée ouverte, M. le Syndic demande s'il y a des remarques ou observations concernant la convocation et l'ordre du jour de cette assemblée. Comme ce n'est pas le cas, **l'assemblée est officiellement ouverte, il est 20h05**

Les scrutateurs sont nommés et l'assemblée peut délibérer selon l'ordre du jour établi.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 19 décembre 2011
► Approbation

Ce procès-verbal était à disposition au bureau de l'administration communale et sur le site Internet pour celles et ceux qui désiraient en prendre connaissance, raison pour laquelle il ne sera pas lu.

Aucune remarque n'étant signalée, le Conseil communal propose à l'assemblée d'accepter ce procès-verbal en levant la main.

Vote : Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 19 décembre 2011

♦ Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2011

Les comptes 2011 que vous avez reçus seront commentés par M. Jérôme Bifrare, responsable du dicastère. Les questions pourront être posées au fur et à mesure de la présentation.

En préambule, M. le Syndic tient à relativiser le résultat positif de l'année 2011, car il a été influencé par les dernières ventes de terrain du secteur de La Condémine et de la zone artisanale du Tintébin, ainsi que par des intérêts financiers très bas et des rentrées fiscales compensatoires des exercices précédents. Ces incidences positives, qui se répercutent sur les comptes communaux 2011, ont permis de réaliser près de Frs 450'000.- d'amortissements supplémentaires.

Présentation des comptes par M. Jérôme Bifrare, il y aura tout d'abord la présentation des comptes de fonctionnement et des comptes d'investissements, puis la Commission financière fera son rapport avant de passer à l'approbation par l'assemblée.

La parole est donnée à M. Jérôme Bifrare.

2.01. Présentation des comptes de fonctionnement et d'investissements :

M. Jérôme Bifrare communique tout d'abord le résultat final qui se solde par un bénéfice de Frs 4'606.15 après amortissements supplémentaires de Frs 446'000.-.

Il passe en revue l'ensemble des comptes, et commente chaque poste où une différence significative apparaît. En résumé, la situation est saine mais le Conseil communal poursuit ses efforts afin de diminuer la dette qui est, au 31 décembre 2011, de Frs 6'105'822.80, ce qui correspond à une dette par habitant de Frs 3'037.-

Le bénéfice par rapport à la charge totale est de 5.44% et passe, après les amortissements supplémentaires à 0.36%

Le crédit disponible, plus la marge de financement, est de Frs 3'343'800.- et, en y ajoutant les liquidités et les disponibilités à court terme, le montant total est de Frs 5'745'320.-

Le compte d'investissements démontre une dépense globale de Frs 2'244'500.35 entièrement financée par les propres moyens financiers de la commune.

M. le Syndic remercie M. Jérôme Bifrare pour l'ensemble des explications fournies et comme il n'y a pas de question, il passe la parole au Président de la commission financière, M. Dominique Butty.

2.02. Rapport de la commission financière :

M. Dominique Butty annonce tout d'abord la démission de Madame Véronique Papaux, membre et secrétaire de la commission financière et adresse à son attention ses sincères remerciements pour l'excellent travail accompli durant ces années.

Il donne par la suite lecture du rapport qui demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2011, sur la base de l'examen du rapport de révision remis par la Fiduciaire Fidustavia SA.

2.03. Approbation :

Les membres du Conseil communal s'abstiennent de voter en référence à l'art. 18 de la loi sur les communes (LCo).

Vote : L'Assemblée approuve les comptes 2011 à l'unanimité.

M. le Syndic remercie l'Assemblée et passe au point 3 du tractanda.

3. Investissements

M. le Syndic présente brièvement les deux objets, à savoir le remplacement des fenêtres du café de La Joux, ainsi que le remplacement de la grande baie vitrée de la halle de sport à Vuisternens. Il passe ensuite la parole à M. Christian Pittet, conseiller communal en charge du dicastère des bâtiments, pour donner les explications utiles et techniques relatives aux deux objets.

3.01. Remplacement des fenêtres du café de l'Union à La Joux :

M. Christian Pittet précise tout d'abord que pour les deux objets, les demandes d'offres ont été faites prioritairement auprès d'entreprises résidant sur le territoire communal.

Les fenêtres du café de La Joux, ainsi que celle de la petite salle du 1^{er} étage, n'assurent plus l'étanchéité nécessaire, dès lors il est impératif d'entreprendre ce remplacement par du matériel neuf et garantissant une économie d'énergie par la suite. Ainsi le Conseil communal a opté pour un verre isolant triple et cadres en bois-métal.

Le coût est évalué à Frs 30'000.-

3.02. Remplacement de la grande baie vitrée de la halle de sport à Vuisternens

La construction date de 1992 et la baie actuelle n'est plus étanche. Deux variantes ont été étudiées et celle choisie est aux normes Minergie avec un cadre métallique et une surface vitrée verticale triple plus importante. Les guichets d'aération se situent au dessus du vitrage.

Le coût est évalué à Frs 80'000.-

Comme il n'y a pas de question, M. le Syndic remercie M. Christian Pittet pour ces explications et passe la parole au président de la commission financière, M. Dominique Butty.

M. Butty donne lecture des deux rapports qui proposent à l'assemblée d'accepter ces investissements tels qu'ils ont été présentés. Il ajoute que si la halle de sport est dans un excellent état malgré ses vingt ans, c'est dû à l'excellent travail et à la minutie de la concierge, Mme Maguy Grivet.

M. le Syndic remercie M. Butty et ajoute que les deux investissements seront votés séparément.

Vote :

3.01. Remplacement des fenêtres du café de l'Union à La Joux, Frs 30'000.-

- L'assemblée accepte cet investissement à l'unanimité.

3.02. Remplacement de la grande baie vitrée de la halle de sport à Vuisternens, Frs 80'000.-

- L'assemblée accepte cet investissement à l'unanimité.

M. le Syndic remercie l'assemblée et passe au point 4 du tractanda.

4. Délégation de compétence pour un droit distinct et permanent de superficie pour la mise à disposition de terrain sur le secteur du foyer Ste-Marguerite, en prévision du projet TransHomes.

M. le Syndic : Depuis des années, le Réseau Santé de la Glâne (RSG) se penche sur la problématique des besoins auxquels les communes doivent et devront faire face pour répondre de manière correcte et digne à leurs obligations à l'égard des personnes âgées, notamment lorsqu'elles doivent être prises en charge en établissement.

De nombreuses réflexions et études ont été entreprises et ont fait l'objet de discussions animées ainsi que de divers rapports et présentations.

Les délégués des communes ont accepté, lors de l'assemblée extraordinaire du 26 janvier 2011, d'octroyer un crédit cadre de Frs 48'540'000.- au RSG pour la transformation et l'agrandissement des EMS de Billens, Siviriez et Vuisternens-dt-Romont, dans le cadre du projet TransHomes, projet accepté depuis lors d'une votation populaire.

Le premier site transformé sera Vuisternens pour environ Frs 20'000'000.- Une unité psychiatrique sera créée ainsi qu'une buanderie industrielle pour l'ensemble du RSG. Le projet de transformation fait actuellement l'objet d'un concours d'architectes et le résultat devrait être connu vers la fin de l'année.

Dans le cadre de cette transformation, la commune de Vuisternens-dt-Romont a été approchée par une société, laquelle désire construire un immeuble comportant des appartements adaptés pour les personnes âgées et cette réalisation est envisagée à proximité immédiate des infrastructures du RSG. Le choix de l'emplacement est stratégique pour les initiateurs, ils souhaitent que les futurs locataires puissent, le cas échéant, bénéficier des prestations du RSG, notamment en termes de soins, de repas, de médicalisation, d'animation, etc.

Cette société est motivée par cette construction pour autant qu'elle puisse pratiquer des loyers abordables. Ce projet est coordonné avec le RSG et l'immeuble est intégré dans le concours d'architectes. Le RSG doit également acquérir du terrain supplémentaire pour de futures places de parc. La commune a proposé de ne pas vendre les quelques 3'500 à 4'000 m² de terrain, mais de le mettre à disposition en droit de superficie pour le prix de Frs 3.- le m² sur une période de 99 ans. Cela permet à la commune de retrouver ce terrain au terme du DDP.

C'est pourquoi le Conseil communal demande une délégation de compétence pour la négociation avec le RSG et avec la société, à qui le Conseil communal a d'ores et déjà proposé une durée de 99 ans et un prix de Frs 3.- le m².

● Questions :

● M. Joseph Dorthe, est-ce que l'implantation de cet immeuble est déjà défini ? *M. le Syndic répond qu'il se construira à proximité immédiat du foyer Ste-Marguerite, mais son emplacement exact n'est pas encore connu, car il fait partie du concours d'architectes en cours de réalisation.*

● M. Eric Matthey, pour quelle période est prévue cette construction ? *M. le Syndic répond que le début des travaux est prévu pour l'automne 2013, de même que les travaux de rénovation du foyer.*

Vote : Délégation de compétence pour un DDP pour la mise à disposition de terrain sur le secteur du Foyer Ste-Marguerite, en prévision du projet TransHomes, au prix de Frs 3.- le m², en levant la main. Le Conseil communal s'abstient de voter.

● **L'assemblée accepte cette délégation de compétence à l'unanimité.**

5. Divers

M. le Syndic informe l'assemblée sur l'avancement du dossier de la route Romont-Vaulruz :

Actuellement le tronçon sortie de Vuisternens zone artisanale, jusqu'à la sortie du Poyet et le tronçon route de Rueyres-Croisée de Sâles, sont en travaux. Le planning est maintenu et si tout se déroule normalement, à la fin de l'année 2012, Vuisternens-dt-Romont sera relié confortablement à l'autoroute A12. Les arrêts de bus vont être réalisés prochainement au Poyet, à la scierie Panchaud et au centre du village de Vuisternens.

M. le Syndic profite de remercier les citoyennes et citoyens riverains pour leur esprit collaboratif et constructif dans le cadre des discussions avec l'Etat et la Commune.

Pour le tracé entre Romont-Vuisternens, le tronçon Mézières-Vuisternens qui est en très mauvais état, est actuellement en soumission et les travaux pourraient commencer cet automne déjà.

L'Etat doit encore régler des acquisitions de terrain et la Commune joue également le rôle de facilitateur en acceptant d'échanger des terrains avec l'Etat pour trouver des solutions acceptables pour tous.

Concernant la traversée de Vuisternens, plus précisément la suppression du passage à niveau, cet objet est maintenant intégré dans l'étude des contournements cantonaux et pour l'instant les différentes variantes sont en stand-by.

Les priorités cantonales seront définies au terme de cette étude.

A sujet du RER fribourgeois, la commission transports de la Région Glâne Veveyse, à l'écoute des exécutifs communaux des deux districts, est intervenue auprès de Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz pour solliciter une étude de réaffectation des gares de Sâles et Vuisternens-dt-Romont. En résumé, les Autorités politiques ont pris les choses en main et espèrent bien obtenir les résultats escomptés.

● Questions :

● M. Eric Matthey, y aura-t-il des abris à vélos à proximité des places d'arrêt des bus ? *M. le Syndic répond par la négative, toutefois des supports pourront être installés.*

● M. Dominique Butty remercie les Autorités communales pour l'excellente réalisation du tronçon routier entre Vuisternens et Villariaz, ainsi que la construction du trottoir et la pose d'enrobée sur le chemin des Eperleires. Il ajoute que le personnel de l'entreprise mandatée par la commune était très compréhensif et aimable.

● Mme Maryse Piller, elle relève la situation désastreuse des chemins dans la forêt de Lieffrens, ils sont quasi impraticables (boue, ornières, branches, etc.). *M. Jean-François Girard, en charge du dicastère des forêts, répond qu'il a déjà demandé à l'employé communal de parer au plus urgent, mais il y a en cours une étude de l'arrondissement forestier pour réhabiliter les chemins piétonniers du secteur dans un proche avenir.*

Etant donné qu'il n'y a plus de question, M. le Syndic tient à remercier ses collègues du Conseil communal pour leur travail considérable ainsi que tous les participants à cette assemblée, en leur souhaitant, au nom du Conseil communal et en son nom personnel, un bel été 2012

Il clôt l'assemblée à 21h10

Le secrétaire

Le syndic

H. Oberson

J.-B. Chassot
